



Le 1^{er} mars 2019

PRESENTATION DU COLLEGE « LA COLLINE » -THIO -

1. UN CONTEXTE PARTICULIER

- Isolé sur la côte Est, à 1 h 45 de Nouméa, le collège « La Colline » est un petit établissement de « brousse » datant de 1981. Cet établissement de 1^{ère} catégorie scolarise à la rentrée 2019 un effectif de 97 élèves.
- Le collège a la particularité de se situer dans une commune enclavée très étendue (près de 1000 km²) et très peu peuplée (moins de 3 000 habitants) avec pour chef-lieu le village de Thio divisé en deux quartiers, Thio Village et Thio Mission, séparés par la rivière Thio.
- Le collège recrute sur 13 tribus dispersées le long de la côte dite « oubliée » et de la route transversale reliant Thio à Boulouparis.
- L'activité économique de la commune est marquée par la présence d'une mine de nickel exploitée par la SLN (première mine à ciel ouvert mise en activité dans le monde). En dehors de cette exploitation minière, l'agriculture vivrière, la pêche et la chasse représentent la quasi-totalité de l'activité économique de la commune avec des produits vendus essentiellement sur les marchés locaux.
- La commune dispose de services publics regroupés à Thio-Village (Mairie, 1 école maternelle, 1 école primaire et 1 collège publics, 1 dispensaire, 1 agence OPT, 1 antenne de la MIJ, 1 médiathèque) et quelques commerces (2 magasins d'alimentation, 2 stations-service, 1 banque, 1 snack-restaurant, 1 pharmacie).
- Il existe deux établissements privés catholiques (réseau de la DDEC) sur Thio-Mission : l'école « Saint-François » et le collège « Francis Rougé » dont l'effectif est en baisse depuis plusieurs années (60 élèves à la rentrée 2019).
- Ayant connu une grande prospérité dans le passé, la commune de Thio connaît depuis deux décennies une période de régression très forte au niveau économique mais aussi sur le plan socio-culturel. Son image dans l'opinion publique calédonienne est le plus souvent négative. De nombreux responsables locaux mettent en avant leur inquiétude quant à l'avenir d'une partie de la jeunesse désœuvrée et de plus en plus difficile à gérer.

2. LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

➤ 2.1. Les élèves :

- Après une forte baisse des effectifs, le nombre d'élèves s'est stabilisé.

Evolution des effectifs du collège depuis 2014

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|------|------|------|------|------|------|
| 130 | 118 | 110 | 100 | 93 | 97 |

Structure du collège à la rentrée 2019

| Niveau | Nombre de division(s) | Effectif | Dont DP |
|------------------|-----------------------|-----------|-----------|
| 6 ^{ème} | 1 | 25 | 20 |
| 5 ^{ème} | 2 | 28 | 25 |
| 4 ^{ème} | 1 | 24 | 22 |
| 3 ^{ème} | 1 | 20 | 18 |
| Total | 5 | 97 | 85 |

* DP : demi-pensionnaires

- L'éloignement des établissements proposant des sections adaptées ou des unités spécialisées a pour conséquence l'arrivée au collège à quelques exceptions près de tous les élèves de la seule école primaire publique de la commune, l'école « Les Alizés », située à Thio-Village.
- La majeure partie des élèves est d'origine mélanésienne. Les élèves d'origine européenne, wallisienne ou polynésienne sont très minoritaires,
- Une majorité de garçons depuis plusieurs années : 52,6 % à la rentrée 2019,
- Une très forte « surreprésentation » des catégories sociales défavorisées (85 % en moyenne),
- Le pourcentage d'élèves boursiers se situe entre 40 et 52 % (50,5 % en 2018),
- Le nombre de demi-pensionnaires reste stable avec 85 %,
- Le pourcentage d'élèves transportés est élevé (minimum de 75 %) et varie peu,
- En moyenne, chaque année, 30 à 40 % des élèves bénéficient du Fond Social Collégien (FSC). Les aides concernent essentiellement l'achat de fournitures scolaires et d'uniformes en début d'année puis le règlement du transport et de la cantine.

➤ 2.2. Les personnels :

A la rentrée 2019, l'équipe du collège compte 20 personnes.

✓ L'encadrement

- Un chef d'établissement cadre Etat (prise de fonction le 1^{er} août 2018),
- Une gestionnaire nommée à la rentrée 2012 : adjointe administrative de catégorie C, cadre territorial,
- Un MA faisant fonction de CPE à temps plein depuis le 20 juin 2016.

✓ Les personnels TOSS

- Un ½ temps d'agent administratif contractuel au secrétariat,
- Un agent d'entretien : ATEE 2^{ème} classe au collège depuis 1999, cadre Etat,
- Un ½ temps d'agent de service contractuel pour l'entretien des locaux.

✓ Les personnels d'éducation et de surveillance

- Un adjoint d'éducation affecté au collège depuis 1985,
- Un ½ temps d'accompagnateur éducatif depuis 2012.

✓ Les enseignants

- 12 professeurs dont 6 affectés à cette rentrée : 3 titulaires (Lettres, H-G, EPS) et 3 MA (Anglais, P-C et SVT),
- 6 titulaires (50 % de l'effectif) : 3 du cadre territorial (Education musicale, EPS et Mathématiques) et 3 du cadre Etat (Lettres, Histoire-Géographie et Technologie). Le professeur d'Education musicale est en poste sur 3 structures : Thio (service de 5 heures), Canala et Kouaoua,
- 5 Maîtres Auxiliaires (41,6 % de l'effectif) à temps partiel (sauf en Anglais) dont 1 professeur documentaliste (1/2 temps) enseignant aussi le Français. Le MA Espagnol-Français assure aussi un service de 6 h d'espagnol au collège privé « Francis ROUGE »,
- 1 vacataire enseignant la LCK (8,33 % de l'effectif) en service partagé avec le collège privé « Francis ROUGE ».

✓ **Les personnels sociaux et de santé**

- Une assistante sociale et une infirmière présentes 1 fois par semaine (le mardi en 2019). Le collège est dépourvu d'infirmier. Les soins d'urgence sont assurés au dispensaire du village.

✓ **Le personnel d'orientation**

- Une Psychologue EN est présente une fois tous les 15 jours (le jeudi en 2019).

➤ **2.3. L'association des parents d'élèves (APE) :**

L'APE, unique association des parents d'élèves du collège, est composée d'un groupe de personnes restreint mais disponible et désireux de travailler de concert avec l'équipe du collège. Les relations sont très bonnes et les échanges entre le bureau de l'APE et l'équipe d'encadrement réguliers. L'APE est associée à tous les événements marquants du collège.

Disposant de moyens financiers importants grâce notamment aux recettes de 2 bingos, l'APE contribue à l'amélioration des conditions d'accueil des élèves en aidant au financement de plusieurs actions (Cross, sorties, voyages...) et en achetant du matériel. Elle participe aussi à l'encadrement de sorties et d'événements, à l'organisation des sorties en tribu, à la mise en relation avec des familles difficilement accessibles.

Pour la rentrée 2019, elle a proposé aux familles de se charger de l'achat des fournitures scolaires leur permettant ainsi des économies.

Un repas commun entre parents et personnels a été offert par l'APE lors de la fête de fin d'année. Des temps d'échange sans enjeux (orientation, remise des bulletins) existent (fête du collège, journée du sport scolaire, cérémonie républicaine des diplômés du DNB...) et vont être renforcés.

3. LES LOCAUX ET LES EQUIPEMENTS

- Le collège datant de 1981 est constitué de plusieurs types de constructions (bâtiments en bois, en béton, algécos). La partie la plus ancienne qui venait juste d'être rénovée a été incendiée en mai 2016 causant d'importants dommages (salles de sciences, salle informatique, salle des professeurs, bureaux administratifs, dépôts) et des pertes considérables (matériels informatiques, mobiliers, archives).
- Fin août 2016, ont été livrés un bâtiment avec un espace Vie Scolaire (comportant deux bureaux et une salle d'étude) et une salle de cours banalisée ; un bâtiment pour l'EPS (1 bureau et des vestiaires) et un atelier pour l'agent d'entretien faisant office aussi de garage pour le véhicule de service. En raison de l'incendie, la salle d'étude et la salle banalisée sont utilisées comme salles de sciences (SVT, Physique-Chimie, Technologie) et d'Arts Plastiques sans les équipements propres à ces enseignements (points d'eau, paillasse...).
- Le chantier de rénovation du bâtiment incendié a commencé fin décembre 2018 et devrait se terminer fin août pour une livraison prévue début septembre 2019. Ce bâtiment comprendra l'administration, une réserve, une salle de cours et un laboratoire de sciences, une salle informatique et une salle de technologie. Tous les préfabriqués et algécos seront conservés offrant ainsi une capacité d'accueil accrue dès la rentrée 2020.
- L'établissement est bien doté en matériel informatique (ordinateurs, TBI) par la Province-Sud qui finance l'intervention sur site d'un prestataire informatique (SF2i) très efficace une matinée par semaine pour la maintenance des réseaux administratif et pédagogique ainsi que du matériel. Le Wi-Fi fonctionne de manière satisfaisante. Le collège dispose de 2 classes mobiles de 15 portables chacune et d'une dizaine de tablettes. 7 PC élèves sont disponibles au CDI. Toutes les salles de cours sont équipées d'un ordinateur et d'un VP ou VPI.
- L'établissement bénéficie des installations sportives communales situées à proximité immédiate : un plateau sportif dont un terrain couvert en mauvais état et un stade (football, athlétisme) peu entretenu.

4. LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

4.1. Les moyens financiers

Le budget global permet un fonctionnement correct de l'établissement. La Province Sud intervient sous forme de dotations exceptionnelles en cas de besoins importants imprévus ou par la prise en charge directe de certains travaux importants.

La situation financière de l'établissement est saine. Le fonds de roulement représentait au moment du compte financier 2018 l'équivalent de 3 mois de fonctionnement du collège.

4.2. La Dotation Horaire Globale (DHG)

Compte tenu des effectifs (97 élèves répartis en 5 classes) à la rentrée 2019, une Dotation Horaire Globale de 167 heures a été attribuée permettant la mise en place - au-delà des horaires réglementaires - de dispositifs d'accompagnement personnalisé et de co-enseignement à tous les niveaux, prioritairement en 6^{ème}. Cette marge de manœuvre est un facteur essentiel pour favoriser la réussite des élèves.

5. LES PERFORMANCES SCOLAIRES

- **Le retard scolaire à l'entrée en 6^{ème}** (17,4 % en 2017 et 15,2 % en 2018) **est légèrement supérieur à celui constaté au niveau du territoire et n'excède pas une année.**
- **Le % d'élèves en avance à l'entrée en 6^{ème}** (4,3 % en 2017 et 3 % en 2018) **est légèrement inférieur à celui constaté au niveau du territoire.**
- **De la 6^{ème} à la 3^{ème}, les taux de redoublement sont maîtrisés.** Aucun redoublement en 2018 et 2019.
- **Le taux de réussite au DNB est en progression :**
 - **En 2015 :** 57,2 % d'admis au DNB « série générale » (sur 23 inscrits).
 - **En 2016 :** 83,3 % d'admis au DNB « série générale » (sur 14 inscrits) dont 6 avec mention et 63,6 % d'admis au DNB « série professionnelle » (sur 12 inscrits) dont 1 avec mention.
 - **En 2017 :** 78,9 % d'admis au DNB « série générale » (sur 19 inscrits) dont 8 avec mention (1 TB, 3 Bien et 4 AB) et 58,3 % d'admis au DNB « série professionnelle » (sur 12 inscrits) dont 3 avec mention (3 AB).
 - **En 2018 :** 87,5 % d'admis au DNB « série générale » (sur 16 inscrits) dont 5 avec mention (1 Bien et 4 AB).
- **Un rééquilibrage dans l'orientation post 3^{ème} :**

Longtemps, les élèves, tant par leurs vœux qu'en raison de leurs résultats se dirigeaient massivement vers l'enseignement professionnel (en priorité en CAP).

En 2018, une majorité d'élèves a été admise en voie générale et technologique et, parmi les 7 élèves affectés en voie professionnelle, 4 l'ont été en Bac pro.

 - **En 2015 (une classe de 3^{ème} générale avec 23 élèves) :** 35 % des élèves ont accédé à la voie générale et technologique et 65 % à la voie professionnelle dont 56 % en Bac Pro et 9 % en CAP.
 - **En 2016 (une classe de 3^{ème} générale avec 14 élèves et une classe de 3^{ème} PDMF avec 12 élèves) :** 29,2% des élèves ont accédé à la voie générale et technologique et 70,8 % à la voie professionnelle dont 37,5 % en Bac Pro et 33,3 % en CAP.
 - **En 2017 (une classe de 3^{ème} générale avec 19 élèves et une classe de 3^{ème} PDMF avec 12 élèves) :** 35,5 % des élèves ont accédé à la voie générale et technologique et 61,2% à la voie professionnelle dont 25,8 % en Bac Pro et 35,4 % en CAP. Un élève non affecté (3,2 %).

- **En 2018 (une classe de 3^{ème} générale avec 16 élèves)** : 56,25 % des élèves ont accédé à la voie générale et technologique et 43,75 % à la voie professionnelle dont 25 % en Bac Pro et 18,75 % en CAP. Tous les élèves ont été affectés sur leur 1^{er} vœu.

Les objectifs fixés dans la projet d'établissement 2017-2019 d'atteindre un taux de réussite de 65 % au DNB « série générale » et un taux de passage de 36 % en Seconde Générale et Technologique ont été dépassés.